

**NOTE EXPLICATIVE SUR LA DEMARCHE
ET LE CONTENU DE L'INITIATIVE MAROCAINE**

NOTE EXPLICATIVE SUR LA DEMARCHE ET LE CONTENU DE L'INITIATIVE MAROCAINE

La proposition d'autonomie soumise par le Royaume du Maroc aux Nations Unies répond à un vœu de la communauté internationale pour sortir de l'impasse actuelle. Cette proposition, destinée à susciter un dialogue et à engager des négociations, est limitée, à ce stade, aux grandes lignes du statut d'autonomie.

1. Une proposition largement ouverte à la négociation

- Ce n'est nullement une décision unilatérale ou une offre figée, mais une initiative ouverte sur les autres parties pour parvenir à une solution de compromis, réaliste et réalisable ;
- C'est la raison pour laquelle la proposition marocaine n'aborde pas les détails du projet d'autonomie. Sa présentation, au stade actuel, est circonscrite à ses grandes lignes et aux principes qui président au fonctionnement de l'autonomie, de manière à permettre qu'elle soit enrichie par les propositions des autres parties lors des négociations.
- Ainsi, le plus important à ce stade est d'engager une dynamique de paix à travers un processus de négociations offrant le cadre à des discussions détaillées sur le contenu.

2. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'ONU

- Cette initiative intervient en réponse à la demande de l'ONU ;
- Il s'agit de sortir le différend de l'impasse actuelle à travers une proposition qui vise à trouver une solution politique, définitive et mutuellement acceptable ;
- Le Maroc est le seul pays à proposer une solution qui offre une large autonomie régionale à même de permettre aux populations du Sahara de gérer elles-mêmes leurs propres affaires, dans le respect la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Royaume ;
- Cette initiative constitue une solution de compromis.

3. Une initiative au contenu crédible et substantiel

- Le contenu de la proposition marocaine prend en considération les spécificités socioculturelles de la région et répond aux standards internationaux en matière d'autonomie dans les régimes démocratiques les plus avancés ;
- Partie intégrante du projet Royal de société démocratique, moderne et ouverte, cette proposition tire également sa force du processus de consultation, de participation démocratique et active ayant présidé à son élaboration ;
- Tout en sauvegardant la souveraineté du Royaume, son intégrité territoriale et son unité nationale, elle accorde de larges prérogatives à la région autonome et la dote de ses organes propres permettant à ses populations de gérer démocratiquement leurs propres affaires ;
- Elle dote la région de ressources propres en lui permettant de continuer à bénéficier des retombées fructueuses de la solidarité nationale pour son développement socioéconomique ;

- L'initiative prend en compte les précieux acquis réalisés par les populations de la Région à travers leur participation aux institutions et aux différents aspects de la vie économique, sociale et culturelle de la nation ;
- Cette initiative dote la Région de ses propres Organes législatif, exécutif et judiciaire ;
- Elle prévoit des mécanismes de coordination entre les institutions régionales et nationales, ainsi que des instances d'arbitrage pour la résolution d'éventuels conflits de compétences.

4. Mise en œuvre concertée

- Toujours dans le cadre de la négociation et du dialogue, l'initiative repose également sur l'engagement sincère des parties à contribuer de bonne foi à l'approbation du statut d'autonomie par une consultation référendaire des populations de la Région qui auront ainsi exercé le droit à l'autodétermination ;
- L'initiative marocaine prévoit également des mesures de confiance et de transition : amnistie, retour des réfugiés, conseil transitoire chargé, entre autres, de préparer les premières élections dans la Région autonome.

5. Une initiative qui ouvre d'innombrables opportunités et perspectives

- Mettre fin aux souffrances des populations des camps de Tindouf ;
- Permettre la réunification et le retour des populations des camps ;
- Offrir une opportunité à la relance de la construction du Maghreb et répondre ainsi aux aspirations de ses peuples à l'unité, à la stabilité, à la sécurité, au progrès et à la démocratie ;
- Prévenir les menaces de terrorisme, de trafics de tous genres, de crime organisé, et d'émigration clandestine et de traite d'êtres humains ainsi que les risques d'instabilité dans la région sahélo-saharienne et méditerranéenne.